



ORDRE DU JOUR DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DU CONSEIL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, À ÊTRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE **MARDI, 8 SEPTEMBRE 2009 À 19 h 30.**

01 - Ordre du jour

01.01 Approbation de l'ordre du jour.

03 – Consultation publique

Consultation publique concernant le projet de règlement suivant : *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ces points)*

03.01 PC-2495A-249-PD1 modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire afin de modifier les dispositions particulières applicables à la zone C72 de façon à préciser les usages permis ainsi que le nombre minimal de plancher.

05 – Période de questions

10 – Réglementation

10.01 Avis de motion pour des règlements à être subséquentement adoptés.

10.02 Adopter un règlement modifiant le règlement PC-2712 sur la régie interne des séances du conseil de la Ville de Pointe-Claire en ce qui concerne les dates de séances.

10.03 Adopter un règlement modifiant le règlement numéro PC-2734 décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 500 000\$ pour des dépenses d'immobilisation informatiques.

10.04 Adopter un règlement décrétant des règles de contrôle et de suivi budgétaires et adopter la Politique de variations budgétaires jointe au dossier décisionnel 09-132-2162.

10.05 Adopter un second projet de règlement numéro PC-2495A-249-PD2 modifiant le règlement 2495A sur le zonage de l'ancienne Ville de Pointe-Claire afin de modifier les dispositions particulières applicables à la zone C72 de façon à préciser les usages permis ainsi que le nombre minimal de plancher.

10.06 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 408 avenue Delmar la construction de marches à la terrasse existante qui excède la hauteur maximale permise de 4,9' (1,5 m) (Christopher Ferreira) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.07 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 56, avenue Brunet à Pointe-Claire, la construction d'une véranda à 5,7 m (18,7') de la ligne de propriété avant au lieu de la marge minimale requise de 7,5 m (24,6') (S. Goodman et D. Slessor) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.08 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 37, avenue Cartier à Pointe-Claire, la construction d'une véranda avec une marge avant de 1,82 m (5,99') au lieu de la marge minimale requise de 3 m (9,8') (Serrurerie Pointe-Claire) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.09 Considérer une dérogation mineure au règlement de zonage 2495A pour permettre au 37, avenue Cartier à Pointe-Claire zéro (0) case de stationnement au lieu des six (6) cases de stationnement (Serrurerie Pointe-Claire) *(Les citoyens peuvent s'adresser au conseil sur ce point)*.

10.10 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'installation d'antennes et d'équipement de télécommunication à l'intérieur de l'église située au 2 avenue Sainte-Anne (Église Saint-Joachim) (règlement 2628-9).

10.11 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la restauration et le remplacement des fenêtres au 16 avenue Salisbury (James Larocque et Nancy Cox) (règlement 2628-9).

- 10.12 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à l'installation d'une nouvelle enseigne fixée au mur au 2315 G autoroute Transcanadienne (Aquatica) (règlement 2628-10).
- 10.13 Considérer les plans d'implantation et d'intégration architecturale relativement à la construction d'une nouvelle maison unifamiliale au 147 avenue Queen (Claude Séguin) (règlement 2628-9).
- 10.14 Autoriser l'installation d'un auvent projetant 46cm (1,5') de la façade de la bâtisse et surplombant d'une hauteur de 4,11m (13,5') au dessus du trottoir de la Ville, au 15A avenue Cartier

20 – Administration et finance

- 20.01 Accorder un soutien financier au montant de 4000\$ à l'organisme Les Amis de Stewart Hall pour le projet de «Historical Brochure for Stewart Hall».
- 20.02 Accorder un soutien financier au montant de 500\$ à la Fondation du cégep du Vieux-Montréal pour la campagne de sécurité routière Opération Nez Rouge.
- 20.03 Autoriser monsieur le maire Bill McMurchie et sa conjointe à participer au 9^e Gala de la Fondation de l'Hôpital Lakeshore qui aura lieu le 24 octobre 2009 au Château Vaudreuil.
- 20.04 Autoriser la participation de M. Daniel McDuff, Directeur des travaux publics, au XIII Congrès international de la viabilité hivernale de l'association de la route (AIPCR) qui aura lieu à Québec, Québec, du 8 au 11 février 2010.
- 20.05 Autoriser la participation de Mme Line Goulet, Trésorière, au Séminaire annuel de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec, qui aura lieu à Trois-Rivières, Québec, le 24 et le 25 septembre 2009.
- 20.06 Autoriser la participation des entraîneurs de natation de la Ville de Pointe-Claire au «ASCA World Clinic 2009» qui aura lieu à Fort Lauderdale, Floride, États-Unis, du 8 au 13 septembre, 2009.
- 20.07 Accorder un soutien financier au montant de 2000\$ à l'organisme «West Island Women's Shelter».

30 – Contrat

- 30.01 Octroyer un contrat pour des travaux d'aménagement d'un parc canin au nord du parc Ovide à la firme «Cirillo F. Mormina inc.» pour un montant de 86 351,07\$ (appel d'offres IH90009).
- 30.02 Approuver le projet d'acte de servitude en faveur de la Ville de Pointe-Claire sur la propriété du 148 chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore et autoriser le maire et le greffier de la Ville à signer ledit acte.
- 30.03 Autoriser la participation financière de 12.5% de la Ville de Pointe-Claire pour les maisons endommagées par la pyrite.
- 30.04 Adopter des mesures exigeant, pour la construction résidentielle, l'utilisation de matériaux ne présentant pas de risques de dommages pour contrer lié à la pyrite.
- 30.05 Octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'un camion écurer d'égouts, 10 roues, 2009 ou plus récent à la firme «Les Équipements C.M. inc.» pour un montant de 264 859,28\$ (appel d'offres PT90005).
- 30.06 Octroyer un contrat pour la fourniture sur demande de sel pour déclage des chaussées pour la saison hivernale 2009-2010 à la firme «Sifto Canada Corp.» pour un montant de 482 930,45\$ (appel d'offres PT90004).

50 – Ressources humaines

- 50.01 Approuver la liste des changements au personnel pour le mois de juillet 2009.

- 50.02 Autoriser la nomination en qualité de cadre temporaire de Mme Chantal Giroux au poste de Conseillère en ressources humaines à la division des Ressources humaines à compter du 9 septembre 2009.

60 – Varia

- 60.01 Approuver le projet d'entente de collaboration entre le forum des maires des municipalités riveraines du fleuve Saint-Laurent et le gouvernement du Québec visant la protection, la conservation, la restauration et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

70 – Levée de la séance